

DU BON LANGAGE

I

DE LA POLITESSE DU LANGAGE

(Suite)

“ Aller en société est un terme digne des commis-voyageurs qui l'emploient.

“ Aller en soirée n'est pas une expression logique, parce qu'on ne saurait dire aller en matinée, aller en après-midi. — Néanmoins l'usage a prévalu, et le mot, tout impropre qu'il est, est adopté et reçu.

“ Quelques-uns disent : l'esprit de société ; autrement pour le français : le goût, les mœurs, les inclinations des habitués de telle ou telle société ; ce terme est pitoyable. L'esprit des salons a pu jadis désigner un genre d'agrément quelconque ; mais ce mot, assurément, n'a plus aucun sens.

“ Une dame du monde. — Expression de laquais et de perruquier ; autant vaudrait : un monsieur du monde.

“ Le mot dame sous-entend le second terme jusqu'à nouvelle explication.

“ Les salons, pour le salon, est du plus mauvais goût. Se glorifier d'être reçu dans les salons de madame X... c'est prouver par un seul mot qu'on est déplacé dans un salon ; si madame X... elle-même parle de ses salons, il est, à l'instant, démontré qu'elle n'est point admissible dans la société des femmes qui ont un salon.

“ Ces distinctions sont d'autant plus importantes, que la manière dont on les observe donne impitoyablement la mesure de l'éducation que l'on a reçue et des personnes que l'on a fréquentées.

On nedit pas davantage les appartements d'une personne : car l'empereur lui-même n'a qu'un appartement, du moins il n'en occupe qu'un à la fois, puisque ce mot signifie l'ensemble des chambres, des pièces que l'on habite. C'est vouloir viser à l'effet que de dire : Madame X... nous a fait visiter ses appartements. J'ai des appartements très-vastes. C'est tout simplement faire un non-sens et se rendre ridicule.

On ne donne plus le titre de monseigneur qu'aux évêques, en signe de respect pour notre sainte religion ; qu'aux membres de la famille royale, quand on leur adresse la parole : qu'aux ministres, quand on croit les flatter par cette marque de déférence.

Quand on s'adresse à un ministre, à un prince, à un souverain, rien n'est plus malaisé, si la lettre, si le rapport sont un peu longs, que d'arranger ses phrases d'une manière à la fois nette et convenable en usant de la seconde personne. Ce pronom *vous*, revenant sans cesse, donne à l'épître une allure à la fois familière et guindée. Si l'on y fait entrer quelques représentations, le *vous* leur donne à l'instant une apparence d'accusation ou de reproche ; on ne sait comment s'y prendre. Les titres d'Excellence, d'Altesse, de Majesté, de Grandeur et d'Éminence (pour les évêques et les cardinaux) sont un puissant auxiliaire, ils permettent de parler à la troisième personne, ce qui communique au style une aisance naturelle, tout en laissant la pensée libre de s'énoncer plus ferme, plus hardie, à la faveur de la dorure des titres.

Revenons au titre monseigneur : on le donne aux princes en leur adressant la parole. On se subordonne à eux, on rend hommage à leur position. Rien de plus convenable.

Mais, quand on s'entretient de ces personnages éminents, lorsqu'on cesse de s'adresser à eux-mêmes, il me paraît qu'on les désigne sous le titre de Monsieur le duc de..., Monsieur le comte de... ou simplement le prince de... ; mais il est de bon usage d'employer Monsieur avec le titre particulier.

Dire tout simplement Monsieur de..., sans employer le titre de prince, serait leste et incongru.

J'observe, j'enregistre, j'explique ; mais je n'exprime aucune opinion et ne préconise aucune coutume particulière.

Ces usages, au surplus, ne sont point particuliers à notre siècle. On a, depuis l'établissement

des lois de l'étiquette sous les Médicis, qualifié de Monsieur le frère du roi qui n'est pas destiné à occuper le trône. Les grands vassaux des souverains du quinzième siècle et les monarques mêmes se contentaient du titre de Monsieur. Avant que Louis XIV eût mis l'étiquette à la turque, l'héritier présomptif de la couronne, qui d'ordinaire n'avait pas d'apanage particulier, et qu'on appelle tout simplement l'Infant en Espagne, était désigné chez nous sous le titre peu pompeux de Monsieur le Dauphin.

Il résulte encore l'abrégé historique placé à la tête de cet article que, comme les noms des anoblis ont été formés à l'imitation de ceux des possesseurs de terres seigneuriales, on doit les soumettre à la même règle que ces noms en ce qui concerne la particule de. Cette règle, la voici :

La particule doit accompagner le nom quand il est précédé d'un titre quelconque ou d'un prénom ; elle doit aussi y être jointe dans tous les cas, quand le nom commence par une voyelle. Exemple : Louis de Bourbon, le comte de Clermont et M. de Penthievre rencontreront un jour d'Aumont, capitaine des gardes, etc.

Mais quand le nom propre ne suit aucun prénom, n'est précédé d'aucun titre, et qu'il ne commence pas par une voyelle, la particule se retranche. Exemple : Cinq-Mars, Bassompierre et Montmorency l'accompagnaient.

Il y a une exception concernant le nom de la famille de Thou. L'euphonie exige qu'on laisse la particule.

Lorsque la particule est du et non de, on ne la supprime jamais.

Ainsi, quand on signe son nom tout court, ou qu'on parle d'un ami sans le qualifier, il faut supprimer *de* sous peine de manquer à l'usage. — Ne dites pas : on me nomme de Virieux, mais Virieux ; si vous tenez à faire connaître vos qualités, dites : on me nomme Charles, Louis ou Jean de Virieux, ou bien je suis monsieur de Virieux.

La manière de qualifier les domestiques et les étrangers offre à beaucoup de gens une certaine difficulté ; on craint d'être trop poli en leur disant : monsieur, mademoiselle ; on a peur de se compromettre en les remerciant et en employant des formules bienveillantes, et on s'expose en général plus volontiers à se montrer hautain et arrogant. Ne craignez donc pas de dire à une femme de chambre, à un domestique : Faites, je vous prie, telle chose. — Veuillez me donner tel objet, — et ne pensez pas compromettre votre dignité en les remerciant d'un service rendu. — Vous appellerez vos domestiques, à vous, par leur nom de baptême. Vous pourrez étendre cette familiarité à ceux de vos proches parents ou de vos amis intimes, mais ne vous le permettez jamais chez des étrangers. Les mots monsieur, mademoiselle, doivent s'employer alors ; mais il est mieux de les éviter et de ne donner aucune autre signification que le simple pronom *vous*.

Bien que l'étiquette, à cet égard, se soit un peu modifiée depuis le dix-septième siècle, et que l'on ne se leve plus de son siège maintenant pour faire honneur à la femme de chambre d'une autre femme, cependant je crois que, sauf cette observation, vous lirez avec autant d'utilité que de plaisir, l'entretien de madame de Maintenon avec les demoiselles de Saint-Cyr, à ce sujet, que vous trouverez dans la suite.

— La simplicité dans le langage est, dit-on, le caractère de distinction d'une bonne éducation et d'un esprit juste et délicat. On a toujours remarqué, en effet, que la simplicité de langage était en raison même de la position que l'on occupe dans le monde. Ainsi nous avons vu que, dès le dix-septième siècle, la Bruyère faisait observer que les femmes de la cour disaient : J'ai traversé les Halles, tandis que les bourgeois cherchaient des périphrases pour éviter de nommer de semblables lieux. Madame de Maintenon s'élève fréquemment dans ses lettres et ses entretiens avec ses chères filles de Saint-Cyr contre cette fausse recherche. Elle blâme également la pruderie ridicule qui porte à s'effaroucher de certains mots qui n'ont en soi rien de mauvais et établit une parfaite distinction entre les termes grossiers et les termes inconvenants.

Ne mettez donc pas d'affectation à éviter les

mots honnêtes et reçus ; mais ne tombez pas dans l'excès contraire. et, sous prétexte d'être simple dans le langage, ne faites pas comme ces personnes qui se figurent être franches, parce qu'elles sont brutales et grossières. N'abusez pas de la simplicité pour allier des expressions triviales à des choses distinguées et respectables. — Ainsi, par exemple, n'employez pas d'images, de comparaisons qui réveillent la pensée d'une chose vulgaire et encore moins dégoûtante. Ne dites pas, en parlant d'un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il était cordon bleu, titre que n'a le droit d'ambitionner qu'un cuisinier habile. — Ne dites pas qu'un personnage porte un *crachat*, c'est décorations ou plaques d'ordre qu'il faut dire. — N'ayez jamais recours à des proverbes comme celui-ci : il a craché en l'air, et cela lui est retombé sur la tête, — et autres expressions du même genre.

Certains gens mettent une singulière recherche dans la manière de donner ordre aux domestiques d'éclairer le soir. Ils n'osent dire, et ils ont raison : Apportez de la lumière, expression qui ne serait ni juste ni française, car ce n'est pas la lumière qu'on apporte, mais l'objet qui la produit. Allumez les chandelles, leur semble bas et vulgaire, et d'ailleurs qui est-ce qui brûle aujourd'hui de la chandelle ? Alors on a recours à ce mot pompeux : apportez les flambeaux, terme impropre et affecté. — La seule forme à employer est la désignation pure et simple de l'objet au moyen duquel on s'éclaire. — Dites donc avec Louis XVI : Allumez les chandelles, si vous brûlez du suif ; n'avez-vous pas d'ailleurs conservé le mot chandelier ? — Demandez les bougies ou les lampes, si vous brûlez de la cire ou de l'huile, allumez le gaz, si c'est le gaz que vous avez.

Une prétention qui rend quelques personnes insupportables, consiste dans l'emploi fréquent de certains dictons et dans l'habitude d'exprimer les choses les plus simples au moyen de périphrases ou de mots dont on force le sens. Ainsi, fait remarquer madame la comtesse de Bradi, “ il y a des villes où l'on ne dit pas : Asseyez-vous : mais : Voilà un fauteuil qui vous tend les bras. — Je vais me coucher semblerait ignoble ; on y substitue : Je vais me jeter dans les bras de Morphée. — Jamais au piquet on ne se contente de dire : Vous êtes capot. On vous répète : Vous emporterez une capote, c'est bon quand il pleut. Seulement si le temps est beau, votre adversaire ajoute : Vous ne vous en servirez pas aujourd'hui... Un député qui a fait souvent imprimer ses discours, ajoute le même auteur, ne disait-il pas devant moi et constamment : Jésus tort. — Assurément il savait qu'on dit j'ai eu ; mais, Jésus faisant un peu d'effet, il ne disait jamais autrement. — A la bouillotte il n'annonçait six piques qu'en ajoutant : Qui s'y frotte s'y pique ; et la répétition de la devise qu'avait adoptée le duc René et que conserve la ville de Nancy le rendait insupportable. — Je ne suis souvent rencontré avec un homme de finances, millionnaire qui, lorsqu'on lui demande à table s'il mangera d'un mets, répond en envoyant son assiette : Pas extrêmement beaucoup fort. Il ne s'est jamais lassé de faire cette réponse et ne la varie point. J'ai connu un préfet qui portait un des plus beaux noms de France, qui, en écrivant au ministre, voulait mettre en tête de sa lettre *Excellence*. — Enfin une grande dame s'est désolée devant moi de ce qu'un homme aussi bien né que M. de Laval disait toujours, Laure et Patracque, au lieu de dire Laure et Plutarque.

Encore quelques exemples d'une affectation vulgaire dans le langage. Un vieux monsieur avait l'habitude, après la plupart de ses phrases, d'ajouter : “ Et voilà pourquoi ma fille n'est pas muette. ” Un autre avait osé dire que le mot économiser n'était pas de bon français, et il croyait faire merveille en faisant à chaque occasion tomber la conversation sur l'économie, afin d'y placer avec emphase le mot “ économiser ” qui n'a jamais été peut-être employé que par lui. Une jeune fille assez pédante répétait à tout propos un cuillier. Une autre ne parlait que de l'astre des nuits, de l'être suprême, de la puissance créatrice, des forces motrices, du mouvement ascensionnel, expressions pour le moins ambitieuses, lorsqu'elles n'étaient pas employées à contre sens.

(A suivre.)